

*des Princes &c. Mai 1713. 321*

IV. Au mois de Mars 1713. le Roi Louis le Grand, donna des Lettres Patentes, qui admettent les renonciations du Roi d'Espagne, de Monseigneur le Duc de Berry, & de Monseigneur le Duc d'Orleans; ces Lettres & les renonciations furent enregistrees au Parlement de Paris le 15. du même mois, en presence de Mr. le Duc de Berry, de Mr. le Duc d'Orleans; où se trouverent aussi les autres Princes du Sang de France, les Pairs Ecclesiastiques & Seculiers qui étoient alors à Paris, ou qui furent en état d'y assister : comme ces Lettres Patentes achevent de donner la dernière perfection à ces renonciations reciproques, & que c'est une des pièces des plus essentielles à l'Histoire du tems, nous les joindrons ici dans leur entier.

*Lettres Patentes du Roi sur les Renonciations reciproques des Couronnes de France & d'Espagne.*

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: à tous presens & avenir, SALUT. Dans les différentes revolutions d'une guerre, où nous n'avons combattu que pour soutenir la justice des droits du Roi notre très-cher & très-ami frere & petit fils, sur la Monarchie d'Espagne; nous n'avons jamais cessé de desirer la paix. Les succès les plus heureux ne nous ont point ébloüis, & les événemens contraires dont la main de Dieu s'est servi pour nous éprouver plutôt que pour nous perdre, ont trouvé ce desir en nous, & ne l'y ont pas fait naître: mais les tems marquez par la Providence Divine pour

*Lettres Patentes du Roi sur les renonciations aux Couronnes de France & d'Espagne.*